



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

taux

Question écrite n° 17384

## Texte de la question

M. Patrick Delnatte souhaite retenir l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les perspectives d'abaissement du taux de TVA appliqué aux travaux d'entretien et de réhabilitation de logements entrepris à l'initiative des propriétaires occupants. Une telle mesure, revendiquée de longue date par les représentants des entreprises du secteur du bâtiment, permettrait, outre d'enrayer le travail clandestin, de favoriser la création de nombreux emplois dans la mesure où l'activité concernée vise une large gamme de clientèle réalisant à elle seule près de 100 milliards de francs de travaux chaque année. Ainsi, à l'heure où des études sont menées au plan communautaire sur la possibilité d'appliquer à titre expérimental un taux réduit de TVA sur les services à forte intensité de main d'oeuvre, il lui demande de bien vouloir lui préciser les intentions du Gouvernement en la matière dans le cadre de la préparation du budget pour 1999.

## Données clés

**Auteur :** [M. Patrick Delnatte](#)

**Circonscription :** Nord (9<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 17384

**Rubrique :** Tva

**Ministère interrogé :** économie

**Ministère attributaire :** économie

## Date(s) clé(e)s

**Question publiée le :** 27 juillet 1998, page 4064

**Question retirée le :** 28 décembre 1998 (Retrait pour cause de question identique)